

## SAINT-PIEST-EN-JAREZ

Répartition des dimanches pour les commerces mounards



■ Entre 8 et 12 dimanches ouvrables sont octroyés pour les commerces, selon la branche professionnelle.

Photo d'Archives LE PROGRÈS

Conformément à la loi Macron, qui élargit les possibilités d'ouverture des commerces le dimanche, le maire a proposé, lundi soir lors du conseil municipal, une distribution des dimanches selon les branches commerciales. Cette répartition a été déterminée après consultation des commerces concernés ainsi que les organisations syndicales et professionnelles. La proposition contient quatre catégories avec, pour chacune d'entre elles, entre 8 et 12 dimanches ouvrables.

La branche automobile :

15 janvier, 19 et 26 mars, 9 avril, 11 et 18 juin, 10 et 17 septembre, 15 octobre, 12 et 19 novembre et 10 décembre.

La branche habillement et articles de sport :

15 janvier, 2 juillet, 3 et 10 septembre, 26 novembre, et tous les dimanches de décembre.

La branche alimentation, jeux/divertissement, bazar/décoration :

15 et 22 janvier, 2 et 9 juillet, 26 novembre, et tous les dimanches de décembre.

La branche puériculture :

15 et 22 janvier, 2 et 9 juillet, 26 novembre, et les 3, 10 et 17 décembre.

## SORBIERS

Une nouvelle braderie réussie



■ Les bénévoles de la section ont été à pied d'œuvre toute la journée. Photo Xavier BESSON

On ne sait pas s'il faut s'en réjouir mais la braderie de vêtements organisée hier par la section locale du secours populaire a été un vrai succès. Des vêtements neufs et d'occasions, des jouets d'occasions, de la brocante aussi avec vaisselles et bibelots... Les visiteurs ont eu du choix dès l'ouverture à 8 h 30. Installée dans la salle du 3<sup>e</sup> âge, cette braderie accueille tous les profils de visiteurs comme le souligne Andrée Chatain bénévole : « Dès l'ouverture, on a beaucoup de mamans et ça ne désemplit quasiment jamais. Pendant la pause déjeuner, on a aussi des gens qui profitent de ce moment avant de reprendre le travail pour venir. Les gens viennent de Sorbiers, La Talaudière, Saint-Jean-Bonnefonds. Mais aussi pas mal de Saint-Étienne en prenant le bus qui arrive jusqu'au bourg. » Côté organisation, une vingtaine de bénévoles de la section s'est mobilisée pour organiser au mieux cette journée. « C'est très important pour nous d'accueillir les gens du mieux possible, ça fait aussi partie de nos objectifs. »

## VILLARS CONSEIL MUNICIPAL

## La Boule de l'hippodrome et l'ancien garage Renault seront déconstruits



■ L'ancien garage Renault fait partie du programme des démolitions prévus en 2017.

Photo Pierre THOILLIERE

L'aménagement de l'espace Beaunier se poursuit. On parle désormais de 250 logements à construire. Une nouvelle programmation de travaux de démolition vient d'être approuvée par le conseil municipal.

L'aménagement de l'espace Beaunier est revenu sur la table des élus locaux en séance du conseil municipal, mardi soir. D'abord sous un aspect technique avec l'approbation d'un avenant à la convention tripartite entre la commune de Villars, Saint-Étienne Métropole et EPORA (établissement public foncier de l'État). Ce dernier ayant ici en charge l'acquisition des terrains et la réalisation des opérations de requalification.

Mais après cinq années d'acquisitions et d'études sur l'espace Beaunier, la mission d'Epورا vient d'arriver à échéance avant qu'un aménageur ne prenne le relais. D'où la signature de cet avenant avec à la clé un versement provisionnel. La commune a donc approuvé une avance de 200 000 euros au titre de l'exercice 2016 et une seconde avance de 800 000 euros au titre de l'exercice 2017. Car Epورا a déjà déboursé 3,1 millions d'euros en acquisitions et dé-

penses sur ce dossier.

Ce qui n'a pas manqué de faire réagir les élus d'opposition (qui ont voté contre) par la voix de Nicolas Peyrard : « Il serait temps de faire un point avec le Conseil municipal et les Villardaires, sur ce que l'on veut faire de ce quartier ? Quel sera le nombre de logements construits ? ». Le maire Paul Celle a affirmé « une volonté d'être transparent » soulignant que l'objectif était « de diminuer le nombre de logements par rapport à la première étude » et précisé que « d'ici 2018 un aménageur portera le projet ».

## Une réunion publique prévue début 2017

Hubert Porte en charge du dossier a ajouté : « On n'en est qu'aux premières esquisses. Une réunion publique est prévue au premier trimestre 2017 pour présenter les grandes orientations générales ». Et de faire un simple calcul mathématique : « L'espace Beaunier faisant 10 hectares et avec la règle fixée par le SCOT de 25 logements à l'hectare on arrive donc à 250 logements ». Le conseil a ensuite approuvé un groupement de commandes (entre Epورا et la commune) afin de mener à bien de nouvelles démolitions et déconstructions sur

des tènements maîtrisés soit par Epورا soit par la commune. C'est notamment le cas de l'ancien garage Renault (au carrefour des rues de l'Industrie et du Breuil) désormais libre d'occupation et qui doit être démolit.

## « Quelle est l'urgence de procéder à ces démolitions ? »

La commune est quant à elle propriétaire d'anciens bâtis libre d'occupation, et qui doivent être également démolis, notamment dans le secteur de la rue du jeu de boules au niveau du carrefour rue de Curnieu. La boule de l'hippodrome et trois maisons voisines vont donc disparaître du paysage dans ce secteur.

« Quelle est l'urgence de procéder à ces démolitions si on n'a pas un plan d'aménagement ? On va se retrouver avec un grand terrain vague », a interrogé Michel Mathelin pour l'opposition. « On n'a pas la maîtrise du calendrier mais en principe ces démolitions auront lieu entre le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> trimestre 2017. On va attendre la fin d'activité du jeu de boules en février. On a un projet d'aménagement routier dans ce secteur. On veut élargir la voie » a conclu Paul Celle.